

26 juin 2014 - [Seul le prononcé fait foi](#)

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Hollande,
Président de la République, sur la
nomination de M. Jean-Claude Juncker à la
présidence de la Commission européenne, à
Ypres le 26 juin 2014.

JOURNALISTE :

Est-ce qu'il y aura un vote, demain, sur la nomination de Monsieur JUNCKER, comme Monsieur CAMERON le demande ?

LE PRESIDENT :

S'il peut y avoir l'unanimité, pas besoin de vote. S'il y a une interrogation, s'il y a une position britannique et peut-être pas forcément seulement britannique je n'en sais rien. Je crois qu'aujourd'hui il y a un large consensus autour de Monsieur JUNCKER. S'il y a une demande d'un vote, je suis pour le vote. Je pense qu'il y a un moment où il est nécessaire que l'Europe dise ce qu'elle veut aussi bien pour les personnes que pour les politiques à conduire.

JOURNALISTE :

C'est la première fois dans l'histoire de l'Union européenne qu'on pourrait isoler un grand pays sur une question vitale d'intérêt national.

LE PRESIDENT :

Là, il s'agit de désigner une présidence pour la Commission européenne. Il ne s'agit pas d'un choix qui va déterminer, pour un pays, son avenir. Ceci justifierait un veto, celui hérité du « compromis de Luxembourg » que la France avait imposé, au temps du Général de GAULLE. Là, on n'est pas dans ce cas de figure. On n'est simplement sur une discussion sur le prochain Président. Pour ce qui me concerne, pour ce qui concerne la France et pour ce qui concerne les chefs de gouvernement sociaux-démocrates, ce qui compte c'est la personne, bien sûr, mais c'est surtout les orientations qui vont être définies, le mandat qui va être confié au Président de la Commission européenne.

JOURNALISTE :

Quelle doit être la feuille de route ? Est-ce que le soutien de la France à la candidature de Jean-Claude JUNCKER est encore suspendu à l'adoption partielle ou totale de votre agenda pour l'Europe ?

LE PRESIDENT :

Je souhaite qu'il soit discuté d'abord de l'agenda, des orientations et que nous allions ensuite vers le choix du Président. Je rappelle que ce n'est pas le Conseil européen qui choisit, qui décide du président de la Commission. Le Conseil européen propose un nom avec la force que cette institution peut représenter et c'est ensuite le Parlement européen qui doit se prononcer. Il faut donc respecter les institutions européennes, la démocratie européenne.

J'ai des positions à défendre. Elles ne sont pas sur les personnes, elles sont sur ce que doit être l'Europe. Je tiens compte de ce qui s'est produit au moment des élections européennes en France et pas simplement en France. Il y a une attente beaucoup plus forte à l'égard de l'Europe sur l'emploi, la croissance et d'une manière générale sur la question de la démocratie en Europe. Je m'y tiens.

JOURNALISTE :

Sur le pacte stabilité, est-ce que vous allez faire preuve de flexibilité créatrice ?

LE PRESIDENT :

Je pense que si nous avons à respecter les engagements c'est légitime, c'est nécessaire il faut qu'il y ait la souplesse nécessaire aussi.